



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRACTUOSITE**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-09**

Version /Date Crédation: 1.0/ **Décembre 2021**

Page 1 sur 1

DECISION N° 1310-19 DEC 2025
DECLARANT INFRACTUEUX LES LOTS 2, 3, ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°089/25/AONO/SDCC/CIPM DU 06/10/2025 POUR LA
FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE FLEXIBLES, RACCORDS ET TECALENTS,
CONSOMMABLES ELECTRIQUES ET PIECES HYDRAULIQUES POUR L'ATELIER
COTON GRAINE A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016, portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de Certaines attributions du Conseil d'Administration de la SODECOTON au président dudit Conseil;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°089/25/AONO/SDCC/CIPM du 06/10/2025 pour la fourniture de cinq (05) lots de flexibles, raccords et tecalents, consommables électriques et pièces hydrauliques pour l'atelier coton graine a la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°101/25/SDCC/CIPM du 28 novembre 2025 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er} : sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, les lots 2, 3, et 4 de l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au Dossier de Consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Le Directeur Général,

Mohamadou Bayo

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/8/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 – Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

**CERTIFIED
ISO 9001**





**COMMUNIQUE
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version / Date Crédation: 1.0 / Décembre 2021

Page 1 sur 1

**COMMUNIQUE N° 11311 /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH DU 9 DEC 2025
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX LES LOTS
2, 3, ET 4 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°089/25/AONO/SDCC/CIPM DU
06/10/2025 POUR LA FOURNITURE DE CINQ (05) LOTS DE PIECES DE RECHANGE
RENAULT K380, POUR L'ATELIER COTON GRAINE A LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° /25/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAMP/MH du les lots 2, 3, et 4 de l'Appel d'Offres National Ouvert N°089/25/AONO/SDCC/CIPM du 06/10/2025 sont déclarés infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, pour offres reçues non conformes au Dossier de Consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

LOTS	SOUMISSIONNAIRES	MOTIFS
Lot 2 : Fourniture d'un lot de raccords et tecalents ;	AUTO 22 INDUSTRY BP :3260 DOUALA	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la lettre d'engagement du fabricant (absence des autorisations des fabricants WURTH, FREIGT FORWARDERS et PARKER)
Lot 3 : Fourniture d'un lot de consommables électriques (ba tteries) ;	GLOBAL SERVICES CHALLENGE BP : 5688 DOUALA	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la lettre d'engagement du fabricant (absence de l'autorisation du fabricant CAMEL)
Lot 4 : Fourniture d'un lot d'accessoires divers ;	AUTO 22 INDUSTRY BP :3260 DOUALA	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la lettre d'engagement du fabricant (absence des autorisations des fabricants CROZ, LEVAGE et MAUNENTION, SCHRADER PACIFIC ET CAT)

Le Directeur Général,

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC



Mohamadou Bayeza

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M05740000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

**CERTIFIED
ISO 9001**

